

UN REVENU JEUNES ACTIFS DE 4 000 €

**Vous avez entre 18 et 25 ans et vous êtes sans emploi ?
Pour faire face à la crise ou ne pas perdre votre année
scolaire, la Région vous invite à intégrer
l'une de ses formations gratuites et rémunérées
jusqu'à 4 000 euros pour 6 mois.**



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE AIDE ?

- Aider les jeunes précarisés par la situation sanitaire et économique,
- Favoriser l'accès des jeunes à la formation professionnelle,
- Permettre aux jeunes de s'insérer efficacement dans le monde du travail.



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les Franciliens de 18 à 25 ans sans emploi, s'inscrivant à une formation du catalogue régional en ligne.



POUR QUEL MONTANT ?

Un revenu net de 670 euros par mois, conditionné à l'inscription à une formation de 6 mois minimum dans l'un des secteurs en tension et d'avenir : numérique, bâtiment et travaux publics, industrie, sécurité, sanitaire et social, agriculture, environnement, hôtellerie-restauration-tourisme, cadre de vie-propreté, communication et transport-logistique.

› **Soit un revenu de 4 000 euros pour 6 mois, porté à 5 000 euros pour un jeune en situation de handicap.**



COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

- Accéder au catalogue régional en ligne des formations : www.formpro.oriane.info
- Sélectionner le domaine de formation, dans l'un des secteurs en tension et d'avenir, le niveau d'études et la localisation souhaitée,
- Candidater en ligne.

Vous pouvez également trouver conseil en composant le 3949.

Plus d'information sur :
www.iledefrance.fr/revenu-jeunes-actifs